

Chapitre 1

Les contraintes d'intégration de l'économie algérienne à la mondialisation : Crise du modèle de transition et grossesse des intérêts des acteurs

Djoudi Bouras

Le thème de l'Algérie face à la mondialisation invite à fournir des prismes de lecture de sa réalité socio-politique, mais aussi, des dispositions prises par son économie pour faire face à un challenge aussi difficile que complexe, celui de faire partie d'une communauté internationale mondialisée. Ceci signifie une lecture côté cour de cette réalité mais surtout, des questionnements substantiels à l'égard des processus d'ajustement et de restructuration économiques. La mondialisation est posée comme dénominateur commun de tous les processus. Elle implique à la fois la mise à niveau des structures socio-économiques, la valorisation des avantages comparatifs au niveau des échanges et des investissements et un positionnement stratégique des relations internationales, le tout dans une compétition planétaire sans retenue.

L'impression première que l'on tire de l'analyse de l'économie algérienne est celle d'un grand retard en matière de mise en œuvre des réformes économiques, de mise en cohérence des structures économiques et de répartition, ainsi que dans la modernisation des infrastructures. Pourtant, l'économie algérienne dispose de capacités à pouvoir faire partie des pays émergents¹ que ce soit par ses potentialités humaines ou matérielles, ses ressources importantes qui permettent de nourrir de véritable perspectives d'avenir.

Aujourd'hui, l'économie algérienne renoue avec la croissance après avoir été au bord de l'asphyxie. Les capacités d'intervention de l'État se sont consolidées à la faveur de la restauration durable des équilibres macro-économiques. La mise en œuvre après le plan de soutien à la croissance économique, du plan quinquennal 2005-2009 de consolidation de la croissance d'une dotation de 140 milliards de dollars ont permis

de régénérer le processus de la croissance par une action sur les facteurs de l'offre et de la demande mais aussi en offrant des surfaces d'intervention à l'investissement public et aux capacités nationales d'entreprise. En plus de leurs effets multiplicateurs, dont l'impact est déjà sensible dans un ensemble de domaines (emploi, infrastructures, revenus,...) l'évaluation en ante de ces plans ne peut nier le retour de l'État, après plusieurs années de terrorisme, ce qui souligne la double symbolique des programmes.

L'Algérie n'a pas cessé de vivre des moments difficiles sinon tragiques depuis plus d'une décennie avec la montée en force de l'intégrisme et du terrorisme, les soubresauts d'une société en pleine recomposition en quête d'une plus grande démocratie et d'une reconnaissance identitaire et l'ajustement structurel qui a ouvert des plaies encore béantes.

Ces causalités ont porté un grave préjudice au projet économique de l'Algérie qui a singulièrement souffert de la baisse sensible des revenus pétroliers et des conséquences humaines et matérielles du terrorisme qui ont réduit dramatiquement les surfaces de reproduction de l'économie et de la société, sans oublier les mutations systémiques liées à la mondialisation.² Elles ont également conduit à une crise aux dimensions multiples. Elles ont enfin créé une situation de régression sans précédent qui se mesure sur le plan social par le revenu qui est passé de 2800 dollars par habitant à la fin des années 1970 à 1500 dollars au début des années 1990. La pauvreté n'a pas manqué de gagner de plus en plus d'espaces consécutivement à de nouveaux mécanismes de répartition des revenus qui se sont mis en place à la faveur d'une ouverture économique débridée. Outre la perversion des systèmes de répartition et l'inhibition des politiques publiques avec une sévère récession économique et une crise sociale sans précédent, l'ajustement structurel n'a pas fourni d'autres alternatives à la croissance. Ceci explique la faiblesse des niveaux de croissance enregistrés dans une économie qui n'arrive pas à tirer profit des nouvelles dynamiques de capital en soulignant la stérilisation des excédents financiers. Leur corollaire en est l'accumulation des déficits sociaux avec des crises sociales qui tendent à devenir plus intenses.

En ce qui concerne le potentiel technologique, il subsiste des capacités intéressantes de régénération pour peu qu'il y ait un raccordement réussi des paramètres macro et microéconomiques dans une dynamique de réformes et de croissance. Dans une problématique de restructuration et de réarticulation des variables économiques, le système de marché reste paradoxalement le grand absent des réformes opérées depuis quelques années. De nombreux domaines de l'économie sont encore livrés à une régulation administrative. Les exigences de construction d'un marché (des capitaux particulièrement) deviennent fondamentales à la fois pour résoudre la question du financement de l'économie nationale mais aussi pour se placer dans une perspective d'intégration dans la mondialisation³. La question cruciale qui reste posée est de savoir si l'économie algérienne par rapport à sa stabilité macrofinancière et à ses différents atouts est capable de se redéployer et de repositionner dans l'ensemble des pays émergents.

Depuis les politiques timides d'ouverture avec la promulgation du code de commerce en 1975, jusqu'à la signature de l'accord d'association avec l'Union européenne en passant par l'auto-ajustement de la fin des années 1980 et le programme d'ajustement structurel adopté en 1994, l'économie s'enfonce dans la mondialisation. La perception de ce phénomène reste encore confuse, diffuse et externe, en notant l'absence de consensus et de stratégie autour des exigences d'y faire face. Il est déconcertant de constater l'ampleur des retards pris dans de multiples domaines et les hésitations des pouvoirs publics à s'engager résolument dans des réformes de fond. Il est également déconcertant de constater la faible caution apportée par le secteur privé au processus de la privatisation. Il est non moins paradoxal de voir une partie des opérateurs de ce secteur structuré revendiquer la présence de l'État et remettre en question les perspectives d'ouverture.

Il existe également une sorte d'ambivalence du discours politique qui a tendance à prendre des formes rhétoriques, modulables, face aux positions des acteurs dont les motivations ne sont pas toujours dénuées d'intérêt. La décantation et la distanciation des champs économique et politique ne s'est pas encore opérée en dépit des engagements en faveur de la mise en place d'une économie de marché et des enjeux liés à l'ouverture économique. L'interconnexion de ces deux champs a été, par le passé, la cause de hauts risques qui n'ont pu être neutralisés que grâce à l'aisance financière de l'économie.

Trois hypothèses méritent d'être évoquées pour comprendre les problématiques lourdes qui affectent les processus de mise à niveau et les attitudes ambiguës, voire réfractaires, des acteurs face à des nécessités de changement, d'ouverture démocratique et de renouvellement des systèmes de gouvernance :

- une contrainte forte liée aux difficultés à stabiliser le jeu de rôle des acteurs dans un contexte caractérisé par une ouverture débridée de l'économie, sans garde-fous et sans projet économique pensé ;
- des survivances encore prégnantes du centralisme étatique. L'idéologie populiste prolonge un sentiment de confort ambigu qu'entretient la rente pétrolière, après avoir détruit les socles des sociétés dynamiques que sont les classes moyennes. Les années de terrorisme et les ajustements subis ont enfoncé la société dans une apathie dominée par un réflexe de survie ;
- des représentations sociales et institutionnelles de peu de qualification, souvent intéressées et qui soulignent fortement le déficit en matière managériale et de gouvernance.

Ces quelques axes, développés dans la présente contribution, consistent principalement à : tenter une lecture des contraintes des structures économiques à travers le prisme de la mondialisation, situer les contraintes qui affectent le système de production et de répartition, revenir sur la problématique de la transition pour situer en situant les difficultés de mise en oeuvre.

Lecture des contraintes économiques à travers le prisme de la mondialisation

L'épreuve de la mondialisation restent une gageure pour les pays en développement en ce sens qu'elle constitue un challenge aussi difficile que complexe, mais aussi une ligne de clivage entre la prééminence et l'infériorité entre et la richesse et la pauvreté avec des revendications qui tendent, le plus souvent, à s'échouer sur des fins de non recevoir. La mondialisation est devenue, à force d'évocation, suspecte aux yeux des peuples et souvent un refuge confortable pour les gouvernants. Dans le contexte algérien, la perception de la contrainte d'intégration à la mondialisation est pour le moins lointaine tant au niveau des pouvoirs publics qu'au niveau des opérateurs économiques, l'accès à l'OMC est encore incertaine malgré plus de 10 ans de négociations et l'Algérie figure parmi les derniers pays à adhérer à la zone européenne de libre échange.

L'économie algérienne présente le paradoxe d'être, à l'instar des économies dépendantes, fortement intégrée dans le processus de la mondialisation par ses échanges extérieurs et ses inputs tout en restant à l'écart des processus de mise à niveau, du partenariat et de l'investissement.

Espoirs et menaces de la mondialisation

La mondialisation n'est certainement pas un fait nouveau. Ce qui l'est par contre est l'émergence d'un « système-monde » qui unit dans une dimension planétaire des processus économiques de production, de circulation et de reproduction. Ce système global tend de plus en plus à rejeter la spécificité et les statuts particuliers et impose des règles universelles dont le commerce est l'élément véhiculaire.

Toutes les antichambres de la mondialisation ne peuvent ignorer les contraintes d'ouverture compte tenu des clauses qui régissent le commerce et les relations économiques et financières internationales car il y a de moins en moins d'espaces protégés. Si l'on tient pour correcte la conclusion de W. Reich selon laquelle la poursuite de n'importe quelle politique industrielle est devenue impossible à un niveau national,⁴ de nombreuses confirmations peuvent corroborer cette analyse en référence à

- des avantages comparatifs construits adossés à un complexe recherche-développement et qui ne sont plus tributaires des contingences naturelles,
- des niveaux de productivité accrus sous les effets conjugués du progrès technique et de l'amélioration des dotations factorielles avec, en soubassement, les gains procurés par l'internationalisation du capital,
- des espaces de marché dans lesquels la dimension nationale devient marginale par rapport à des processus de reproduction mondialisés,
- des dispositions prises par les États en faveur de l'attractivité et de la sécurisation du capital avec une tendance au surenchérissement des avantages offerts (coût de la main d'œuvre, coût de l'énergie, prise en charge au niveau

des réseaux, ...) et des libertés off shore presque totales comme dans le cas des zones franches.

De ces configurations, il n'en est pas moins attendu une plus grande répartition des activités productives au niveau mondial et de meilleures opportunités en matière de croissance pour les pays en développement, appuyées par la solidarité des États et des communautés civiles internationales.

Les positionnements stratégiques des Nations font jouer des avantages compétitifs mais aussi des systèmes d'alliances locales et régionales qui permettent, dans le cadre de regroupements et de mise en place de zones de libre-échange, de développer les segments émergents de leurs économies et de créer des synergies de marché sans se départir des obligations de l'OMC. Ces niveaux d'intégration restent, cependant, réduits. Autant certains espaces économiques se restructurent et se positionnent utilement, autant d'autres se désagrègent par manque de cohérence de leur système productif et par manque d'investissement. Abstraction faite de certaines zones de prédilection, les effets du mouvement international du capital restent tout à fait réduits. Le retour sur la crise financière du Sud-Est asiatique et, plus récemment sur celle de l'Argentine, tendent à montrer les limites et même les dangers d'une expansion sans retenue du capital financier. Ainsi et pour inéluctable qu'elle soit, la mondialisation est de plus en plus placée sous haute suspicion avec en arrière-plan de nombreuses ambiguïtés et menaces à travers :

- la prégnance de la force dans les rapports commerciaux et financiers internationaux sous couvert du droit, en sachant que la force façonne le droit;
- l'injonction faite à toutes les économies quelles que soient leurs ressources et la fragilité de leur système économique de s'ouvrir sans discernement sous prétexte de profitabilité économique et sociale, que les processus de marché sont sensés produire;⁵
- l'opacité des règles de fonctionnement des systèmes de régulation multilatéraux et leurs arbitrages, souvent aux avantages des plus forts⁶.

Il devient légitime pour les nations défavorisées et des sociétés vulnérables de s'inquiéter des coûts humains et sociaux à payer à la mondialisation après que les programmes d'ajustement structurel, sous le couvert du Consensus de Washington, aient dévitalisé, voire ruiné, leurs économies et fragilisé leurs systèmes de reproduction sociale. S'interroger sur le bénéfice de contreparties positives de la mondialisation reste pour le moins problématique.

Malgré l'ambivalence de ces représentations de la mondialisation, il ne semble plus y avoir de place pour les comportements dissidents ou réfractaires. Les idéologies développementistes restent de moins en moins de mise, même au niveau de l'évocation, dans un processus de libéralisation débridé et où les systèmes décisionnels sont transférés au marché. Cette donne place les nations, quel que soient leur potentiel et leur système économique, de devoir s'intégrer sous peine de se margina-

liser voire de se désintégrer, ce qui semble disqualifier d'office les combats d'arrière-garde.

L'émergence d'un mouvement quasi-planétaire de contestation souligne les dangers d'une mondialisation à sens unique. Dans le processus de la mondialisation, il y a les gagnants réels et les perdants potentiels en référence à un système de pouvoir unipolaire où le capital récupère toute sa symbolique et sa puissance dans un monde de compétition conquérant, où les pouvoirs se recomposent, les États se repositionnent et les forces sociales tentent de se frayer un chemin à l'aune du droit et de la démocratie qui sont présentés comme des références universelles. Le choc des théories et des paradigmes remet même en cause, même si cela ne reste qu'une construction de façade, l'héritage de l'État-Nation qui a permis aux pays développés de bâtir leur puissance et de donner un sens à la justice et à la cohésion sociale et nationale. La force des nations développées et particulièrement les pays de la Triade ne laisse, en réalité, subsister aucun doute sur les challenges de l'avenir. Les problématiques de développement communautaire et durable, en dépit de leur avant-gardisme et de leur générosité, ne devraient pas faire illusion tant les distanciations sont de plus en plus fortes⁷ tout en n'ayant aucune incidence dans le contexte des relations économiques et financières internationales actuelles. Les économies du tiers monde sont prises dans de nombreuses tenailles et qui sont l'expression « de leur propre inachèvement comme « économie de marché », comprimées entre dynamisme et anarchie, entre capacités d'initiative et manque de capitaux, entre volonté d'autonomie et permanence des contraintes. »⁸

De plus, les dommages et les préjudices « collatéraux » de la mondialisation suscitent de nombreuses difficultés à :

- mobiliser le capital national en référence à une évasion qui dépouille les pays, qui en ont besoin, d'une grande partie des ressources mobilisables pour le développement,
- contrôler les multiples transferts qui affaiblissent chaque jour davantage des pays devenus, par la force des ponctions, exsangues,
- stabiliser les activités économiques sous l'effet de concurrences déloyales,
- réduire l'évasion des cerveaux et des compétences (souvent l'objet de véritables opérations de marketing informelles).

C'est dans cette perspective lourde de contraintes et de conséquences que l'économie algérienne est tenue de s'ajuster en s'engageant résolument dans la voie de la rénovation et la modernisation de ses structures et en opérant un mouvement d'ensemble de son économie avec de nouvelles configurations productives, ceci en tentant de minimiser le prix à payer.

Ces exigences ne sont pas toujours acceptées et partagées de façon claire. Les points de vue des acteurs économiques et sociaux sont plus nuancés par rapport à la nécessité de s'intégrer à la mondialisation et encore moins enclins à partager les sacrifices et d'accepter le principe d'une recomposition sociale, s'appuyant sur des nécessités de compétition internes et externes. De remise en cause en aversion, de

multiples résistances apparaissent, confortées par des positions encore hésitantes des pouvoirs publics qui ne semblent pas totalement inspirés pour contraindre les structures économiques et faire passer les réformes. Au cœur de l'analyse se trouve le système de la rente qui a donné lieu à de multiples interprétations dans le contexte algérien.⁹ En fait, nous nous trouvons en présence de plusieurs paradoxes entre :

- une société qui veut faire partie du mouvement global mais dont le système de pouvoir accepte difficilement le changement,
- une volonté affichée à conduire à leur terme les réformes économiques et les hésitations à les engager concrètement sur le terrain,
- des moyens financiers relativement importants et l'absence de projet économique avec des manifestations de plus en plus fortes du chômage, de la précarité et de la pauvreté.

Même si elle a payé un lourd tribut à la stabilisation macro-économique, l'économie algérienne reste dans une position extrêmement vulnérable par rapport à ses capacités d'intégration à la mondialisation.

Ces éléments semblent indiquer que l'économie vit une crise aiguë de son modèle de transition et qu'en réalité le modèle libéral qui instaurerait l'économie de marché et démettrait l'État de certains de ses attributs et de ses prérogatives en faveur du marché n'est évoqué qu'à titre incantatoire. L'État reste le principal décideur en matière de processus économiques et n'est pas encore prêt de se départir de ses attributs. Sans doute faut-il engager une analyse de la nature socio-historique de l'État pour y trouver de nombreuses propensions accaparatives, probablement au titre du monopole public qu'il a longtemps exercé. Les dispositifs juridiques qui sont sensés régir l'économie de marché, malgré leur nombre, n'ont pas réussi à faire basculer l'économie dans un processus d'accumulation libéré des emprises et des contraintes administratives.

Les retards dans l'intégration de l'Algérie dans la mondialisation

L'économie algérienne tente, depuis quelques années, des signaux d'une volonté de sortie de crise. Outre le réaménagement des dispositifs institutionnels régissant l'investissement, le transfert de capitaux, le projet de mise en place de zones franches, l'économie nationale s'essaie à la mise à niveau du point de vue des exigibilités internationales de l'investissement. Néanmoins et « après plus d'une dizaine d'années de réformes structurelles qui devaient mettre l'Algérie sur la voie d'un développement économique durable et le renforcement d'un secteur privé qui devait être une pièce essentielle de son économie, l'Algérie continue d'être frustrée de n'avoir atteint ni l'objectif global d'un développement économique durable ni celui plus limité de développer son secteur privé de manière substantielle.»¹⁰

À sa décharge, l'économie nationale a été gravement pénalisée par le terrorisme et a payé un lourd tribut à son insolvabilité¹¹. L'Algérie était, jusqu'à une période récente, un pays « infréquentable ». L'absence d'investissements directs étrangers et

la faible contribution du secteur privé ont du contraindre à l'État à faire face à des déficits sociaux d'une ampleur considérable.

Les capacités d'intégration de l'Algérie dans la mondialisation s'inscrivent dans de multiples contraintes :

- les limites du tout pétrole comme unique ressource exportable et principal pourvoyeur de fonds pour le budget de l'État et de l'accumulation,
- les incertitudes sur le moyen et le long termes, en ayant à l'esprit la concurrence internationale sur le pétrole et le gaz,
- les retards pris en matière de restructuration économique qui ne permettent pas d'améliorer la balance commerciale hors hydrocarbures en raison de la faiblesse des surplus exportables,
- la complexité et les retards pris dans les autres domaines des réformes économiques, administratives et institutionnelles.

De par son caractère extraverti, l'économie algérienne est depuis longtemps intégrée dans le processus des échanges ainsi que le montre le tableau 1.

Tableau 1: Indicateurs du commerce extérieur¹²

	1980	1990	2000	2001	2002	2003	2004	2005
● PIB (milliards de DA)	163	537	4078,7	4235,7	4260,8	5264,2	1303,3	1470,6
● Importations	40,5	87,0	692,7	754,1	958,8	1030,9	1303,3	1470,6
● Exportations	52,6	122,2	1473,5	1548,2	1502,1	1793,5	2287,2	3256,7
Coefficient de dépendance (1)	0,24	0,16	0,16	0,17	0,22	0,19	0,22	0,19
Taux de couverture (2)	129,9	140,5	212,7	205,2	156,6	173,9	175,4	221,4
Taux d'ouverture (3)	0,28	0,19	0,26	0,28	0,28	0,26	0,31	0,31
Taux d'exportation (4)	32,3	22,7	36,1	35,2	35,2	34,0	39,5	43,3

Source : Élaboré à partir des données des services des Douanes et de la Planification.

(1) Coefficient de dépendance = Volume des importations/Volume du PIB

(2) Taux de couverture = Volume des exportations/Volume des importations*100

(3) Taux d'ouverture = (Volume Exportations + Importations)/2/Volume PIB

(4) Taux d'Exportation = Volume des Exportations/Volume du PIB *100

Cette structure montre la grande sensibilité et en même temps la grande dépendance de l'économie algérienne à l'égard du commerce extérieur lequel détermine en grande partie l'évolution de ses paramètres économiques et surtout de ses équilibres internes et souligne une intégration passive qui peut être à tout moment remise en cause par des retournement de tendance. Les exportations hors hydrocarbures restent symboliques. Elles représentent en moyenne 3% des exportations totales. Rapportées au PIB, elles étaient de 0,68 % en 1990, de 1,2% en 1995 et de 0,64% en 2000. Elles mettent en évidence les faiblesses liées à la construction d'un système productif compétitif, même si la tendance à la diversification des exportations s'élargit (de 728 positions tarifaires en 1997 à 1130 alors que les destinations sont passées de 60 pays à 91 sur la même période)¹³.

Dans la négociation de son insertion active dans la mondialisation, l'Algérie est face à deux échéances importantes que sont le projet d'adhésion à l'OMC et l'accord d'association avec l'Union européenne et qui ne peuvent s'accommoder d'une intégration passive. Ces deux échéances augurent de profonds changements de l'environnement socio-économique du pays durant les toutes prochaines années, par leurs exigences de mise à niveau sur tous les plans. Pour pouvoir prétendre à une insertion réussie dans ces espaces économiques, il faut remplir un certain nombre de conditions, comme par exemple, la mise en conformité aux normes internationales (de l'OMC en dernière instance) avec :

- l'adoption de la réglementation technique européenne en l'occurrence dans le cas de l'accord d'association avec l'Union européenne,
- le souci de gérer la qualité au sein et à l'extérieur de l'espace économique visé,
- la mise en conformité des normes juridiques,
- l'engagement à éliminer toutes règles discriminatoires qui pourraient faire obstacle au commerce, à partir des distorsions qu'elles peuvent entraîner (subventions implicites ou explicites, législation du travail, ...).

Ces paramètres résument l'esprit et la lettre des engagements à prendre dans la révision des dispositifs d'organisation et d'encadrement de l'économie et l'introduction de nouveaux dispositifs de régulation.

Les programmes de mise à niveau ont pris beaucoup de retard. Ni la mise en place du fonds national de compétitivité (d'une dotation quasi symbolique de 3 milliards de DA) ni les aides fournies dans le cadre des programmes ONUDI et MEDA 2 n'ont eu d'incidence significatif sur les besoins des entreprises. Moins de 1% des PME étaient en 2006 connectées à Internet. Par ailleurs, l'inexistence d'une instrumentation variée et les réticences des entreprises à réaliser des investissements complémentaires tendent à décourager les initiatives, l'exigence de compétitivité n'étant pas pour le moment une contrainte dans une économie qui n'exporte pas. L'environnement tend lui aussi à apporter sa part de contraintes et pèse de multiples façons sur la stabilité de la production et l'efficacité des entreprises.

Pour aborder les transformations nécessaires à son intégration dans la mondialisation, l'économie algérienne se présente avec un potentiel productif souvent obsolète et dont il faudra revoir la configuration technologique, un retard important dans la certification et l'adoption des normes ISO et un déficit managérial important sans évoquer la question, devenue cardinale, de la gouvernance qui souffre encore des pratiques dépassées.¹⁴ Les retards enregistrés dans les mises à niveau ne peuvent permettre à l'économie de rebondir rapidement en soulignant les défauts d'investissements initiaux de modernisation des infrastructures et des réseaux.¹⁵ En même temps, on ne peut que s'inquiéter du vieillissement de la population occupée et de la faible intégration de nouvelles générations capables d'assurer la relève. La rigidité du marché du travail et la faiblesse de l'emploi créent une sorte d'emprise sur les postes de travail disponibles; il existe une certaine propension à la reconduction généalogi-

que des postes de travail dans les entreprises publiques, en notant que les délestages d'effectifs, opérés à la faveur de la mise en place de l'ajustement structurel, se sont surtout opérés au détriment des qualifications professionnelles et des compétences.¹⁶

L'état des lieux de l'économie révèle, en outre, de multiples déconnexions par rapport aux standards internationaux avec de nombreux retards en matière de mise en place de dispositifs d'accompagnement des processus d'ouverture. Ainsi, de nombreuses inquiétudes sont exprimées à l'endroit des capacités d'adaptation du système bancaire et des systèmes de gouvernance. C'est en fait tout le système productif qui souffre de nombreuses distanciations qui sont, de plus, aggravés par de multiples résistances au changement adossés à des systèmes de régulation et de gouvernance peu transparents. Malgré une libéralisation qui s'est voulue précoce, qui a été par la suite impulsée par les injonctions des autorités multilatérales à la faveur de l'ajustement structurel, les espaces de marché restent encore à construire pour certains et à consolider pour les autres. C'est dire la présence et la prégnance des processus de régulation administratifs à de nombreux niveaux qui signifient que les structures économiques ne sont pas complètement affranchies de la régulation administrative.

En conclusion, il convient de souligner que la mondialisation constitue une des causes principales d'accroissement de la pauvreté, mais aussi des changements des modes de production et d'existence qui ont pour effet d'accentuer les déséquilibres entre les besoins et les ressources. Il apparaît de plus en plus évident que l'intégration à la mondialisation dans les conditions actuelles risque de se révéler encore plus difficile pour de nombreux pays en développement.

L'économie algérienne s'est retranchée pendant longtemps derrière l'omniprésence de l'État.

Aujourd'hui, de nombreuses lézardes, qui dégénèrent en contradictions, apparaissent dans l'édifice économique-institutionnel. Elle ne peut plus se reproduire derrière les dispositifs de régulation actuels. Face aux contraintes fortes auxquelles elle est confrontée, elle doit très vite réorganiser ses ressources et ses structures économiques pour se mettre au niveau des exigences de la mondialisation sous peine d'une distanciation grave dans de multiples domaines.

L'économie à la recherche d'un modèle de croissance

Le « modèle algérien de développement » a été victime à la fois des retournements de tendance qui ont marqué l'environnement international, en référence au second choc pétrolier, mais aussi, comme tout modèle centralisé, des déformations systémiques en ce qui concerne les critères d'administration centralisée des ressources et le système des prix relatifs. Les causes de l'échec des systèmes centralisés d'allocation des ressources sont suffisamment connues. Le modèle n'a pu également générer de processus d'accumulation interne avec une technologie importée et de faibles capacités en recherche-développement lesquelles se sont, par la suite, fortement dé-

pouillées avec l'exode des qualifications professionnelles. De plus, ce modèle a été fortement pénalisé par trois facteurs :

- les retards pris en matière de consommation malgré la mise en place, au début des années 1980 d'un programme de rattrapage,
- l'impasse des processus d'intégration pour ne pas avoir réussi à réaliser la jonction entre l'industrie lourde et l'industrie de transformation à forte valeur ajoutée et à fortes externalités positives notamment en matière d'emploi,
- les retards dans la modernisation de l'agriculture.

L'économie algérienne est en quête d'un modèle de croissance qui permette, au moins, de faire redémarrer l'investissement, de réagencer de façon dynamique et cohérente les variables économiques avec comme déterminant le marché et réduire les niveaux de déficits qui se sont accumulés pendant plus de deux décennies. L'intervention massive du budget de l'État a permis de doper la croissance dont le niveau devrait se situer à près de 7% selon les premières estimations, avec un niveau d'inflation bas. Néanmoins, on se rend de plus en plus compte que le financement public quelles que soient son niveau et sa pérennité ne constitue pas une solution durable pour des raisons qui tiennent à l'orthodoxie et à l'efficacité. Les impulsions budgétaires de croissance souffrent d'une faible jonction avec les capacités d'entreprises publiques et privées dans un environnement marqué par de nombreuses rigidités et un système d'allocation des ressources emprunt de viscosités. Ceci ne permet pas de transformer les impulsions budgétaires en mouvement de reproduction qui se prolonge au niveau des entreprises et qui encourage l'accumulation. Compte tenu de ces limites, il ne pourrait être question d'un développement sans une modernisation de l'économie et sans une autre reconfiguration des structures économiques qui tienne compte de l'environnement international.

Une problématique de la croissance en butte à de nombreuses contraintes

Dans les faits, l'économie reste fortement soumise aux aléas extérieurs, se diversifie peu, et reste de peu de capacités en termes de repositionnement stratégique, par rapport aux nécessités de changement. L'évolution de la croissance cache, en réalité, une crise du système de production qui se manifeste par une réduction importante de la richesse créée par le travail au profit de la richesse minière. Cette crise du modèle de production s'accompagne d'une crise des modèles de répartition et de régulation.

L'efficacité marginale du capital tend à se réduire de plus en plus. De plus, la diffusion de la croissance entre les différents secteurs d'activité reste globalement faible en raison de tendances marquées à la désintégration des relations intersectorielles. Le caractère inachevé des processus de développement industriel, la rupture des lignes technologiques et les difficultés d'approvisionnement des entreprises ont for-

tement pesé sur leurs capacités de croissance et d'intégration sans oublier de mentionner la faible canalisation des synergies sectorielles.¹⁷

Sur le plan structurel, on peut noter une tendance forte à la réduction de la sphère productive autre que l'activité pétrolière qui devient prééminente ; « La crise du système rentier, latente depuis le début des années quatre-vingts, se manifeste d'une manière ouverte au moment de la chute du prix du pétrole et du gaz qui agit comme catalyseur pour exacerber les causes qui sont à l'origine de la crise du système productif ».¹⁸

Tableau 2 : Formation et affectation du PIB

PIB	1980	1990	2000	2004
Production	100	100	100	100
Agriculture	9,7	14,6	9,5	9,1
Industrie	12	15,6	8,3	6,0
Hydrocarbures	41,4	30,2	48,9	38,2
BTP	12,4	13,3	8,5	8,3
Services	24,3	26,2	24,5	38,4
Affectation	100	100	100	100
Consommation	56,9	72,8	55,7	51,4
Accumulation	41,1	28,8	21,6	33,5
Solde échange extérieur	1,9	- 1,7	22,5	14,1

Source : Services du délégué à la planification, Office national des Statistiques, Ministère des Finances.

Il est tout à fait vraisemblable que la fonction de production ait subi une forte inflexion tant au niveau de la combinaison des facteurs qu'au niveau des coefficients de capital dans les secteurs productifs (abstraction faite des hydrocarbures) en raison du vieillissement des technologies et de la parcimonie des renouvellements et de l'extension des équipements des entreprises. Selon une étude de la Banque mondiale, la productivité du travail n'a cessé de décliner dans le secteur de l'industrie pendant toute la seconde moitié de la décennie 90 et même avant. Dans ce sens, les salaires ont connu une croissance de 120% entre 95 et 2000 et les effectifs de l'emploi sont passés de 397 000 en 99 à 364 000 en 2001, ce qui fait dire « qu'il y a une perte de productivité tous les jours ». En réalité, il convient d'évoquer, plus que la productivité du travail, celle des facteurs. Outre le déséquilibre enregistré en matière de dotations factorielles entre le travail et le capital, on assiste depuis quelques années à un désinvestissement marqué qui contribue à dévitaliser les secteurs productifs (agriculture et industrie). Les transferts de valeur bénéficient, en premier lieu, à la promotion des activités informelles.

Sur le plan micro-économique, les désajustements entre les paramètres de régulation sont toujours aussi importants, entre le taux d'intérêt, la productivité du travail, les taux de salaire, l'inflation et le taux de rendement du capital. Ceci pose, de façon cruciale, la question de la persistance et de la prééminence des systèmes de

régulation administrative dans une problématique de marché. Le système bancaire reste lui aussi enfoncé dans une logique de repli, sans prise de risque dans le financement de l'économie et dont le résultat est une déconnexion entre la sphère monétaire et la sphère réelle, en l'absence d'un marché financier.

Dans l'industrie, le taux de croissance du secteur public, qui réalise 70% de la valeur ajoutée, a été de -3% en 2002, prolongeant une tendance régressive (-0,7% en 2001 et -6,3% en 200019). La détérioration continue des indicateurs de gestion s'est accompagnée d'un endettement devenu structurel malgré les multiples assainissements dont les entreprises du secteur ont fait l'objet et que les importantes compressions d'effectifs induites par ajustement structurel n'ont pas pu comprimer²⁰. Les déshérences du secteur public tendent de plus en plus à le monter en perdition. De nombreux dispositifs de soutien et de relance ont été mis en place pour lui permettre de retrouver les chemins de la croissance. Malgré des réactions positives sporadiques, ces dispositifs n'ont pu apporter de solutions durables à la crise du secteur public dont la surface de reproduction se rétrécit de plus en plus et qui court le risque de voir disparaître nombre d'entreprises couvrant pour certaines des branches d'activité entières. Le problème des entreprises publiques ne possède pas une dimension unique, tant il est lié à la restructuration économique en référence aux nouvelles configurations productives à donner à l'économie nationale ainsi qu'à l'assainissement des entreprises et leur privatisation. Le taux de croissance du secteur privé, qui occupe environ 40% de l'emploi et réalise 70% de la valeur ajoutée, hors hydrocarbures, a été en moyenne de 4,5% sur ces cinq dernières années (5% en 2002). Ce secteur reste prépondérant dans l'agriculture et le commerce. Il offre des capacités et des surfaces de reproduction limitées dans la plupart des cas.

Le secteur privé investit très peu dans les activités productives en raison de la concurrence des produits manufacturés importés, de moindre prix de contrefaçon ou empruntant le plus souvent le canal de l'informel. La montée en puissance, ces dernières années, du nombre des importateurs indique la présence de rentes importantes mesurées en termes de différentiel de prix, de droits de douanes sur fond de clientélisme qui réalise la jonction avec l'informel. La communauté des exportateurs est estimée entre 400 et 500 opérateurs, contre environ 40 000 pour les importateurs.

Les activités liées à l'importation et au commerce constituent, en grande partie, la destination finale des surplus extraits des activités productives. À ce stade, le cycle de reproduction du capital s'élargit considérablement avec très souvent des marges de profit conséquentes sans prise de risque.

Trois contraintes sont à souligner :

- la prééminence du secteur des hydrocarbures qui tient tous les paramètres macro-financiers de l'État mais sans incidence significative en matière de capacités d'entraînement, sans oublier les quantités importantes de ressources qu'il tire au profit de son propre développement

- le faible engagement du secteur privé dans l'investissement qui reste tributaire des ressources publiques
- le désinvestissement marqué dans les secteurs productifs pour des raisons d'opportunité et surtout de niveau de rentabilité.

Il n'existe, pour le moment, pas de jonction entre l'accumulation et l'investissement en raison de l'inexistence d'interfaces avec l'épargne, de fortes distorsions en matière de rémunération du capital par rapport aux critères classiques d'investissement, d'un système et un niveau de régulation qui favorise plus la spéculation mais aussi et probablement en raison d'une forte évasion de capitaux. Ces configurations sont à relier directement avec la rente pétrolière qui, aujourd'hui, a tendance à réduire voire à détruire de nombreux espaces de reproduction. « La rente pétrolière a détruit et bloqué des liens horizontaux, sur la base desquels une société civile indépendante de l'État aurait pu, à base de classes sociales, se constituer. Ailleurs où le tissu social n'a pas été détruit par le colonialisme ni par la rente, ces mêmes nationalisme et fondamentalisme ont pris des formes beaucoup plus civilisées ». ²¹

La crise économique apparaît comme étant le résultat immédiat de la crise du système de production tant au niveau des capacités de production et d'emploi que des surfaces de reproduction qui tendent à se réduire en raison d'une fuite de l'investissement. Ses conséquences, qui se prolongent au niveau de la répartition, sont multiples avec des ruptures importantes au niveau des cycles de production, la prolifération du chômage mais aussi la fragilisation des tissus sociaux avec l'exclusion sociale qui prend des proportions de plus en plus importantes. L'équilibre social, fragilisé, n'est assuré que grâce à la rente pétrolière et au pouvoir redistributeur de l'État qui entre dans une logique d'équilibre de système.

Une structure de répartition déséquilibrée

La crise du système de production rejaillit sur le modèle de répartition et le niveau de la croissance sur les revenus.

- (a) Entre 1986 et 1996, le revenu par habitant a baissé de 38%, après avoir atteint un niveau de 2570\$ en 1986 ; celui de la Tunisie, par comparaison, a progressé de 57%, en atteignant 1792 \$ en 1996. L'Algérie figure parmi les dix pays sur les 173 pays classés, qui ont le moins réussi à traduire leur croissance économique en développement humain. L'indice de développement humain, calculé par le PNUD, place l'Algérie à la 107e en 2003, et qui ne fait que régresser d'année en année sous le double effet de l'apparition dans le classement de nouveaux pays dont l'indicateur est meilleur et des progrès enregistrés par d'autres pays. Ces données soulignent des déséquilibres de plus en plus importants en matière de répartition, la détérioration des services publics au double niveau qualitatif et quantitatif et les difficultés à se positionner sur une approche de développement humain durable, même si des progrès tangibles ont été réalisés dans le rattrapage des déficits sociaux

notamment dans les régions qui ont souffert du terrorisme grâce au Plan de soutien à la relance économique.

- (b) Les principes et les mécanismes de la répartition tendent à s'éloigner de plus en plus de la rémunération des facteurs de production avec la déconnexion des processus de production et de répartition. La richesse principale est minière et c'est l'État qui se retrouve au centre de la distribution des revenus.

La protection sociale et les divers transferts sociaux absorbent environ 12% du PIB. Les dépenses budgétaires qui entrent dans ce cadre progressent plus vite que le taux de croissance du PIB (entre 7 et 10% par an). Ces transferts restent très importants sans pour autant réduire la pauvreté et l'exclusion sociale qui ne font que progresser. Ils mettent en évidence les limites des transferts opérés par l'État dans le cadre des différents processus de redistribution, sans donner à la protection sociale une bonne et juste couverture quand les liens et les solidarités traditionnelles tendent à se disloquer sous l'effet de la contrainte économique.²²

c) Le secteur informel couvre l'équivalent de 30% du PIB et emploie selon certaines estimations, 1,5 millions de personnes²³ alors que la circulation informelle, gonflée par le capital spéculatif, est voisine selon certaines estimations, de 40%. Ce secteur constitue une excroissance de système et tend à acquérir une place de plus en plus grande dans les processus de répartition et de reproduction en étouffant la sphère productive et en compromettant gravement les perspectives de mise à niveau.²⁴

Les déséquilibres de répartition sont le produit de plusieurs processus de réajustement avec :²⁵

- la libéralisation non contrôlée du commerce extérieur,
- le réajustement des prix à travers les dévaluations, l'inflation ne faisant que modifier les processus et les bénéficiaires de la répartition,
- la mise en place de nouveaux mécanismes de transferts qui ont profité des asymétries existantes sur différents marchés.

Les processus d'ouverture, qui n'ont fait que répondre aux nécessités de libéralisation d'une économie longtemps comprimée, comportent de nombreuses conséquences qui n'ont pas toujours été maîtrisées ni balisées²⁶.

La déliquescence des systèmes administratifs d'appui et de contrôle ont conduit à de multiples perversions. Celles-ci s'alimentent de corruption impliquant à la fois les mécanismes de régulation, les systèmes de contrôle et les dispositifs de financement.

Dans tous les cas, les déséquilibres observés dans la structure de répartition alimentent une stratification sociale qui a tendance à devenir bipolaire et développent de nombreuses frustrations sociales, dangereuses pour la cohésion sociale.

L'ajustement structurel qui semble donner des résultats exemplaires, dans le cas de l'Algérie, à en juger par les satisfecit délivrés par les autorités multilatérales, traduit en réalité les limites et les inhibitions des politiques monétaires et budgétaires

face à un besoin important de croissance et de redistribution. Ce besoin se corrèle à l'importance du stock de chômage, à la dégradation des conditions de vie des populations et à l'extension des inégalités sociales.

En conclusion, l'économie nationale est dans un processus de transition contingent. Les contraintes de cette transition sont analysées en relation avec plusieurs causes qui sont placées à un niveau critique (crise du système de production, crise du système de répartition, crise du système de régulation). L'intervention forte sur tous les fronts traduit bien le souci de l'État de devoir compenser le faible engagement des partenaires économiques et sociaux sur différents fronts des réformes et de préserver l'emploi. L'autre contrainte retient la volonté de l'État de ne pas vouloir se départir de ses missions qui ont toujours été les siennes. Le rôle de redistributeur de la rente, qu'il assure, le place en qualité d'arbitre des processus économiques et sociaux et lui permet d'exercer autorité et présence, ce qui est la cause de l'étouffement des initiatives.²⁷ C'est probablement au niveau des intérêts des acteurs qu'il faudra rechercher les éléments d'explication de cette apparente contradiction. La conjonction de ces intérêts trouve dans l'engagement de l'État les conditions de leur propre reproduction.

Crise du modèle de transition et du système représentation sociale

Toute transition économique dérange les bénéficiaires de la répartition en introduisant de multiples désordres dans l'organisation des rapports économiques et les systèmes de pouvoir et de représentation sociale. Dans ce sens, les résistances au changement, quand il s'agit d'aller vers davantage de transparence et de démocratie, sont multiformes. Les expériences internationales dans le domaine de la transition en soulignent les difficultés de mise en œuvre. De plus, l'inexistence de panacées tend à disqualifier les méthodes désincarnées, dont celles des institutions multilatérales. Les structures économiques et sociales ne peuvent se fondre dans un moule qui transcende les spécificités historiques et culturelles, à moins de les contraindre violemment, ce qui équivaut à multiplier les traumatismes après les effets des processus d'ajustement structurel.

La promotion des réformes économiques est souvent confrontée, comme c'est le cas de l'Algérie, à des résistances « subjectives » par intérêt ou « objectives » par atavisme et par crainte des nombreuses incertitudes des lendemains. Dans le premier cas, l'arrière-plan de l'analyse renvoie à une cristallisation des rapports autour d'une distribution de pouvoirs figée à la fois au sens social et générationnel, alors que, dans le second cas, au refuge de l'économie publique, sédimenté par une idéologie populiste. Dans les deux cas, la demande de changement, qui ne peut provenir que des exclus de l'emploi et de la répartition, est atone parce que les canaux d'expression sont le plus souvent contraints voire obstrués de différentes manières. De plus en plus, les exigences du modèle libéral, que l'on tente d'introduire dans le cadre des processus d'adaptation à la mondialisation, ont tendance à susciter des réactions aussi inquiètes, sceptiques que suspicieuses. Le débat ne semble pas livré à la rationalité économique mais à la fois aux incertitudes des processus de libéralisation et

surtout à la recomposition sociale qu'impliquent les systèmes de transition. Ces résistances interpellent les ambiguïtés du mouvement des réformes, la crise du modèle de gouvernance et celle du système de représentation sociale.

Les ambiguïtés du mouvement des réformes ou la crise du modèle de transition

La croissance économique molle, actuellement dopée par les dépenses publiques, tient une partie de son explication dans les retards observés en matière de mise en œuvre des réformes économiques. Aussi bien au niveau des instruments, des politiques que des stratégies, les lenteurs observées dans la mise en œuvre des processus de réforme suscitent de nombreux préjudices pour l'économie nationale qui n'arrive pas à tirer profit des IDE, des délocalisations ou de la promotion de segments d'activité compétitifs. Le fait que l'économie enregistre des taux de croissance anémiés, sur de longues périodes, traduit aussi une contrainte de nature structurelle. « ... dans les conditions de l'Algérie, l'ajustement est un processus indispensable à la démocratie économique, c'est-à-dire à une diffusion plus équitable du pouvoir économique dans la société, à un accès plus large à l'emploi et aux revenus, et à un accès moins inégalitaire aux services publics ».²⁸

Ce sont les impulsions budgétaires qui parviennent encore à réanimer la croissance et maintenir l'emploi, avec un investissement privé qui reste dans l'expectative. L'autre caractéristique de cette croissance est qu'elle n'arrive pas à ressusciter les dynamiques sectorielles tout en restant de peu d'effets d'entraînement sur des structures de plus en plus désarticulées.

Malgré des velléités anciennes, les réformes économiques et sociales sont encore livrées au débat idéologique. Le manque de clarification de ce débat nourrit de multiples ambivalences qui offrent plusieurs latitudes aux humeurs et aux capacités de négociation des pouvoirs publics, des opérateurs économiques et des partenaires sociaux, sans sous-estimer. Les conditions de mise en œuvre des réformes restent caractérisées par de nombreux flottements dans les processus décisionnels tout en faisant remarquer qu'ils continuent d'être les otages de nombre d'intérêts. « Aujourd'hui, le danger qui menace notre économie et qu'il faut combattre âprement, c'est l'opacité qui risque de s'installer et qui rendra de moins en moins visibles les limites entre une économie criminelle (trabendo) qui s'infiltré dans l'économie légale, et une économie légale qui se criminalise (ex : secteur financier) ».²⁹

Le processus de privatisation, qui a péché par manque de vision claire et stratégique mais aussi par manque de volonté de mise en œuvre, continue de se nourrir de polémiques. En ce sens, la situation de la privatisation révèle des situations inédites. Le processus de privatisation décidé légalement depuis 1995 ne rencontre ni de volonté de se défaire d'un patrimoine public ni d'envie de reprise des repreneurs du secteur privé y compris (à de rares exceptions) les firmes internationales compte tenu de conditions astreignantes. Quelques partenariats ont été conclu sans engen-

drer de dynamique profonde. Aujourd'hui la question de la privatisation constitue un abcès de fixation qui se nourrit du manque de consensus aussi bien sur la stratégie, la démarche et les méthodes de privatisation, les dispositifs d'encadrement, que sur les questions liées aux assainissements financiers. Elle rend de plus en plus complexe l'issue de la crise qui affecte l'entreprise publique. Face à ces positions, il y a lieu d'interpeller l'insuffisance et les limites du débat social qui tend à s'enfermer dans une logique de positionnement et ou de retranchement en occultant, ce faisant, la contrainte externe dont la prégnance relève, pour le moment, d'une représentation abstraite.

Sur les méthodes, le gradualisme est présenté comme disposant de vertus adaptatives majeures. L'approche douce permet de éviter les traumatismes induits par des libéralisations aussi rapides que sauvages, d'autant que les méthodes de l'ajustement structurel ont marqué les esprits. Ailleurs dans le monde, les questions de transition ont été traitées de multiples façons dont nombre sont devenues des cas d'école. Le cas général est restitué à travers des conclusions que livre Jeffrey Sacks « Fast libéralisation is better than slow libéralisation » après avoir piloté une grande partie des programmes de transition des pays de l'Est.³⁰

Aujourd'hui de nouvelles interrogations sont mises en relief. Les réformes peuvent-elles connaître une deuxième jeunesse dès lors que la vague réformatrice n'est plus de mise à travers le monde avec les exemples du Brésil et de surtout de l'Argentine. Ceci vient remettre en question la privatisation quand la nécessité de préservation du secteur public (à une certaine hauteur) refait surface.

Le modèle de transition vers qui tendent les choix, accorde une préférence marquée à l'accompagnement des entreprises publiques en partenariat ce qui rejoint les préoccupations de mise à niveau et d'insertion dans la mondialisation. Les opérations de partenariat ou d'ouverture du capital des entreprises publiques n'ont réussi qu'en de rares endroits. L'actionnariat fait également défaut compte tenu de la quasi-inexistence d'un marché financier. L'équation à résoudre est de savoir comment sortir les entreprises publiques de la menace de liquidation et trouver des financements externes ou d'éventuels repreneurs pour préserver l'emploi et assurer la croissance. Cette problématique ne semble pas pour le moment bénéficier de la préférence des investisseurs tant internes qu'externes.

Crise du modèle de gouvernance

En dépit des réformes introduites, depuis quelques années, dans le système de fonctionnement de l'État et de l'institution du pluralisme politique et syndical, le modèle de gouvernance continue de se ressourcer aux mêmes méthodes d'encadrement administratif à tous les niveaux des rapports économiques et sociaux, après avoir noté précédemment que les structures du marché que l'on a tenté de mettre en place n'étaient pas encore fonctionnelles. Le modèle de référence, héritier du « centralisme démocratique », continue à faire jouer à l'État un rôle pivot dans les processus d'allocation des ressources, de répartition et d'arbitrage avec une main mise sur les processus économiques et de reproduction. Les systèmes de gouvernance ont

tendance à répercuter, au niveau de la superstructure, des formes de représentation et de comportement qui ont peu évolué (même si le background juridique s'est renouvelé dans ses grandes lignes) et qui ont tendance à occulter la nécessité de vrais débats sur de vraies questions en une expression démocratique.

Ce qui caractérise l'approche administrative du mouvement des réformes est cette propension marquée à changer à chaque fois de mode d'organisation, sans doute pour contourner les résistances mais aussi pour repositionner les débats, sans vouloir contraindre les structures. Quelques exemples types se situent au niveau des formes de gestion des capitaux de l'État et de la réforme bancaire qui est toujours revendiquée y compris par ses propres protagonistes mais sans jamais susciter de démarches de rupture. Le cas de la fiscalité locale reste aussi un cas d'espèce tant la centralisation de l'impôt et des dispositifs de redistribution des ressources financières perpétuent différents processus de dépendances et limitent objectivement les différentes formes d'expression des besoins, des aspirations et des initiatives locales.

L'administration constitue la matrice des réformes économiques. Son poids, comme prolongement et instrument de l'État, reste impressionnant dès lors qu'elle est toujours en possession de surfaces de pouvoir considérables. Les formes et les mécanismes d'intervention économique des pouvoirs publics continuent de s'inscrire dans une logique administrative. Si les relais administratifs apparaissent comme étant incontournables, la gestion de la transition s'effectue selon une approche bureaucratique, ce qui semble rejoindre l'analyse des facteurs de blocage soulignés par Max Weber.

Ces raisons contribuent à expliquer la stagnation des réformes économiques et ce manque de détermination à engager l'économie et la société dans un processus de modernisation sachant qu'il ne peut se faire qu'au prix du démantèlement des systèmes de répartition, de gestion et de gouvernance en place. La transition économique pose aux problématiques institutionnelles les vraies questions de la libéralisation économique. Aujourd'hui, le doute s'insinue de plus en plus dans la volonté de conduire à leur terme les réformes économiques et sociales. « la crise algérienne est de nature institutionnelle avant tout : la littérature existante dans ce domaine montre qu'il existe une interaction dynamique entre institutions et croissance économique, d'où le problème-clé de l'efficacité des institutions. »³¹

S'il est vrai qu'il n'y a pas de modèle universel en matière de gouvernance, il n'en est pas moins que les usages économiques, politiques et culturels qui s'inspirent de cette culture fondent à la fois une démarche de démocratie participative et permettent de développer des interfaces entre différents acteurs. Cette culture ancrée sur une problématique de droits politiques et économiques de l'individu reste une construction essentielle de tout édifice social viable et de toute organisation solidaire. Elle permet aussi d'adopter d'autres approches au niveau des choix. Faut-il continuer à assurer la présence de l'État dans tous les segments de la vie économique et sociale ou faut-il, par le biais d'autres mécanismes de répartition, réduire sa représentation à un rôle de régulateur économique et social tout en transférant ses prérogatives vers le marché ? Ces problématiques sont largement influencées par des positions

doctrinales qui traduisent à la fois les exigences de présence renforcée de l'État et les nécessités d'aller vers le démantèlement des systèmes de protection économique et sociale en phase avec les objectifs d'ouverture économique. Dans l'un comme dans l'autre des cas, les conséquences sont nombreuses et importantes et situent le débat au niveau de la volonté de changement.

Par ailleurs, de nouvelles formes de régulation sont nécessaires pour donner à l'économie que l'on veut construire toute sa logique et sa cohérence. Ces formes doivent à la fois faire intervenir le marché pour les critères l'allocation des ressources, les instances de concertation, en ce qui concerne les choix de politique économique et sociale et la société civile comme niveau d'expression de la demande sociale sans dépouiller l'État de ses missions traditionnelles. Le postulat de la prééminence du marché sur tous les processus n'est pas sans risque, celui d'oublier la précaution de définir et de situer la responsabilité des mécanismes de régulation. Or, les systèmes de régulation sont lourdement obérés par le manque d'information, par des difficultés à se placer dans une nouvelle culture d'administration et par des logiques centrifuges que tendent à développer les différents espaces de pouvoir. Il y a, donc, une double recomposition à opérer entre la confirmation des choix de marché et l'implication des acteurs économiques et sociaux pour compenser les critères de choix administratifs et aider à préserver les équilibres sociaux. Ces préoccupations posent le problème des réformes micro-économiques et des réformes institutionnelles dans une perspective de redéfinition et de redimensionnement du rôle de l'État, ce qui ne manquera pas de mettre en avant les réformes de la seconde génération auxquelles l'État et l'économie ne se sont pas encore préparés. Ainsi, la crise du système de régulation est liée à ce clair-obscur des mécanismes de marché qui sont inopérants en matière d'allocation des ressources, ce qui éloigne de la rationalité économique.

L'émergence de la société civile qui reste quelque part le socle de la gouvernance en termes de représentation tout en faisant contrepoids à l'administration, en est encore à un stade de gestation

Les limites du système social de représentation

Les systèmes et les formes de représentation sociale n'ont pas connu d'évolution significative depuis plusieurs années ; peu de renouvellements ont, en effet, été notés au niveau des structures de représentation qui ont pignon sur rue avec les mêmes approches en termes de lobbying. Cette évolution, relativement figée et affectée de nombreuses viscosités, souligne la crise de confiance qui affecte le système de représentation.

Les intersections entre les intérêts des acteurs économiques et sociaux et les exigences d'évolution systémique, compatibles avec l'économie de marché, sont traversées de distorsions voire de contradictions. Les formes de compétition économique et sociale subissent les conséquences de cette divergence. C'est ainsi que les réformes et les politiques d'ouverture et d'élargissement des représentations sont

dénoncées par de nombreux partenaires économiques et sociaux qui y voient des risques de remise en cause de positions acquises.

En dépit d'une libéralisation débridée du commerce extérieur qui a beaucoup profité au privé, la faible présence de ce secteur dans l'investissement et ses réticences vis à vis du processus de privatisation sont symptomatiques d'une culture de rente qui s'illustre par des positionnements stratégiques.

En ce qui concerne l'investissement, malgré les dispositifs de soutien mis en place dans le cadre de l'Agence chargée des investissements, les engagements restent tout à fait limités pour des raisons objectives (structures de financement archaïques, problèmes du foncier, incertitudes liées aux ouvertures de marché,...) et aussi subjectives (préférence pour le profit immédiat tablant sur les différentiels de rémunération du capital entre les secteurs productifs et les secteurs spéculatifs dans un marché manquant de transparence). Du point de vue des structures, les configurations et les formes juridiques des sociétés sont dominées par des entreprises de type familial, alors que les sociétés de capitaux sont absentes. De plus, il y a lieu de souligner la grande hétérogénéité du secteur privé dont une grande partie continue de pratiquer le dumping social, l'évasion fiscale et l'évasion sociale³² et qui reste branché sur des segments d'importation moins risqués pour le capital et souvent assurés d'une rente de situation.³³

Sur le plan de la représentation, la tendance à l'atomisation des associations patronales réduit l'approche entrepreneuriale des problèmes de développement économique. Les capacités du secteur privé ne sont pas suffisamment exploitées et sa contribution au développement économique reste au stade velléitaire, par contrainte, par prudence ou par désintérêt. Après avoir pendant longtemps été diabolisé, la réhabilitation morale et institutionnelle du privé et la reconnaissance de son rôle et de son importance ne peuvent plus lui permettre de fuir ses responsabilités socio-économiques et son dessein national. Le discours politique à l'adresse de ce secteur évoque à chaque fois l'espoir de le voir se positionner davantage durant cette période de transition et de prendre une part active sur le front de l'investissement et de la mobilisation des ressources.

L'émergence d'un pluralisme syndical pouvait augurer davantage de transparence et de démocratie. Ce mouvement a tendance à se transformer en une lutte serrée dans les positionnements et les volontés d'extension des influences qui ne sont pas sans risques sur la stabilité et la paix sociales, et qui empiètent de plus en plus sur le champ politique. Le nouveau panorama syndical ne compte pas moins de 70 associations. Il reste dominé par une centrale unique de configuration historique et nationale dont le pouvoir et la force se sont pendant longtemps corrélés à l'étendue de la sphère publique, particulièrement dans l'industrie où la nostalgie du SGT et du pouvoir des travailleurs actualise à chaque évocation des inclinaisons ataviques qui continuent de se nourrir du rôle démiurge de l'État. La perspective de la privatisation des entreprises publiques risque de réduire son audience tandis que sa représentativité ne cesse de décliner en raison de la réduction de la société des travailleurs avec les compressions d'effectifs des entreprises, la précarisation de l'emploi et le

positionnement d'autres syndicats, taillés le plus souvent en corporations. Le rôle de cette centrale syndicale, en tant que catalyseur de la cohésion sociale surtout dans une société de travailleurs en perte, reste non moins important pour la paix sociale. Avec, d'un côté un syndicat, qui continue de garder un poids économique et social important et de l'autre des représentations souvent de nature corporatiste, exclues du champ des négociations et qui s'insinuent avec force, dans le champ de la contestation sociale, une recomposition du champ syndical s'avère nécessaire.

Au moment où la syndicalisation recule dans le monde, le recentrage des organisations syndicales devrait de plus en plus évoluer de la protestation vers la négociation, qui constitue la nouvelle forme de représentation dans les sociétés où le dialogue social est institutionnalisé, avec des représentations plus crédibles.

On ne saurait évoquer la syndicalisation sans dire un mot du monde du travail qui connaît une grande détresse en raison de l'effondrement du pouvoir d'achat, de l'effritement des bases sociales de la reproduction et de la tendance à la précarisation de l'emploi. Les déséquilibres de répartition, qui ne peuvent avoir aucun rapport avec des mérites sociaux particuliers, alimentent des contestations de plus en plus fortes.

Conclusion

La plupart des opérateurs s'accordent à dire, par conviction ou par intérêt, que l'économie algérienne n'est pas prête de s'intégrer à la mondialisation, si ce n'est de façon passive, sans omettre de souligner les lourdes hypothèques qui pèsent sur un avenir qui reste, en toute vraisemblance, difficilement concevable sans pétrole.

La perception de la mondialisation reste encore abstraite comme l'est la conscience du prix à payer pour la mise à niveau des structures économiques et sociales. Qu'il s'agisse des perspectives de zone de libre échange euro-méditerranéenne ou de processus d'intégration à l'OMC, on ne peut que noter l'absence de stratégies et de politiques devant guider les processus de transition. Les choix en matière économique qui doivent fournir la matrice des activités éligibles à une spécialisation basée sur des choix et des avantages compétitifs sont encore hésitants, en soulignant l'importance des retards pris dans les politiques de mise à niveau et qui font peser chaque jour un peu plus un risque de distanciation. La problématique, ainsi posée, renvoie aux capacités à fonder une croissance durable et endogène dans un environnement contraint avec des questionnements cruciaux dirigés vers les choix de politique économique et l'ingénierie des réformes.

Le processus d'ajustement structurel a fortement inhibé les politiques publiques avec la préoccupation quasi-pathologique des pouvoirs publics à vouloir préserver les équilibres macro-financiers, ce qui tend à reproduire des processus économiques prudents, peu enclins à des prises de risque inconsidérées, s'éloignant de plus en plus des sphères productives.

Les réformes impliquent un coût à payer qui nécessite une prise en charge partagée entre les différents acteurs économiques et sociaux et les générations dans l'optique de minimiser les effets négatifs sur les groupes sociaux vulnérables.

Il y a un paradoxe important entre les enjeux de la mondialisation et les systèmes de protection des intérêts de certaines catégories et des formes de gouvernance souvent anachroniques. Le discours politique devient évanescent face à la nécessité de faire évoluer le débat économique et le consensus social. Les tentatives de sortie de crise restent coincées entre le schéma de l'économie étatiste que les bénéficiaires de la répartition veulent préserver et l'incoercibilité du modèle libéral qui oblige à se défaire des survivances du passé. Le modèle de transition est frappé de cette contradiction fondamentale.

Les mises à niveau économiques ne doivent pas faire perdre de vue des recompositions sociales absolument nécessaires. Il faudrait, dans tous les cas, un « juste milieu » à observer entre les intérêts des acteurs présents, des groupes sociaux et des générations à venir. La dynamique sociale en dépend. C'est dans la mondialisation que se trouve l'exutoire des contradictions internes. Dans tous les cas, l'avenir social et national ne peut se construire sur les cristallisations de pouvoirs qui ressemblent de plus en plus à des spoliations et qui alimentent nombre de ressentiments.

L'État est placé en position de devoir mettre en place les supports de l'économie de marché sans toutefois se départir de ses missions de régulateur économique, de modérateur des processus de transition et de configurateur des espaces de pouvoir. La supervision des processus économiques, la garantie des services sociaux et des infrastructures de base, la protection des groupes vulnérables et la solidarité intergénérationnelle restent des objectifs centraux qui ne peuvent se passer de l'intervention pleine et entière de la puissance publique. Le tout pour l'État est d'adapter son rôle à sa capacité d'action, de dynamiser les institutions et les réformes économiques et de lutter contre la corruption et toutes les emprises catégorielles.³⁴

Notes

1. Le premier plan quinquennal 1980-1984 a été élaboré en référence à un niveau d'investissement et de croissance qui devait permettre de rattraper le niveau économique de l'Espagne à l'issue de sa réalisation
2. Selon le Président du Syndicat national des chercheurs, 4 chercheurs en moyenne par mois quittent l'Algérie souvent vers l'Amérique du Nord. En 10 ans, entre 1990 et 2000, l'Algérie a perdu 45 000 chercheurs ; l'Algérie ne compte plus qu'un potentiel théorique de 236 chercheurs pour un million d'habitants, bien en deçà des normes fixées par l'UNESCO de l'ordre de 600. *Le Soir d'Algérie* livraison du 15 juillet 2003.
3. « Les accords internationaux signés récemment constituent un cadre contraignant pour l'ajustement, mais offrent l'opportunité et les moyens d'assainir les bases de la croissance économique et d'ouvrir les voies d'un développement durable, en limitant notamment le prélèvement des rentes ». Liassine, M., 1998, « Les réformes économiques en Algérie », in *Économies du Maghreb : l'impératif de Barcelone*, sous la direction de A. Sid Ahmed, CNRS Éditions.
4. W. Reich : « The Pursuit of any Industrial Policy at the National Level Has Become Impossible » *The Work of Nations*, Vintage Books, New-York 1992.

5. Conseil national économique et social : La mondialisation des échanges ; document présenté à Port Louis, juin 2000.
6. Des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent contre cet état de fait. La CNUCED considère qu'il n'est plus question d'accepter sans conditions les règles de l'OMC si ces règles créent des incompatibilités majeures au niveau des Nations.
7. Le fossé entre les pays riches et les pays pauvres ne cesse de grandir. L'indice de pauvreté qui était de 20% en 1988, est passé entre 35 et 40% en 1995.
8. Abdelmalki, L., Mundler, P., 1995, *Économie du développement*, Paris, Éd. Hachette.
9. Le Professeur A. Benhachenhou distingue quatre types de rentes : la rente des producteurs, la rente des consommateurs, la rente des usagers de services publics et la rente des citoyens.
10. A. Habour, Président de la Chambre algérienne de Commerce et d'Industrie. *Revue « Mutations »* éditée par la CACI, mars 2.
11. La COFACE a pendant longtemps maximisé le risque Algérie, suivie en cela par les autres organismes européens d'assurance crédit comme Hermes, le Durcroire ou la Sace ; ces évaluations reposent en fait plus sur des critères politiques que des critères objectifs de risque économique.
12. (1) Coefficient de dépendance = Volume des Importations / Volume du PIB
 (2) Taux de couverture = Volume des exportations / Volume des Importations * 100
 (3) Taux d'ouverture = Volume Exportations+Importations/2 / Volume PIB
 (4) Taux d'Exportation = Volume des Exportations /Volume du PIB * 100
13. Algérie Presse Service Fil 21 janvier 2004.
14. En Algérie, à titre d'exemple, seules 92 sociétés françaises (59 filiales commerciales, 4 filiales de production et 29 bureaux de liaison) se sont installés en Algérie, offrant environ 6 000 emplois. À titre de comparaison, le Maroc compte sur son territoire pas moins de 450 sociétés françaises qui emploient 65 000 personnes environ. La Tunisie a accueilli 770 sociétés offrant 60 000 postes de travail (Source : Ambassade de France à Alger *Quotidien El Watan* du 19 juillet 2000.
15. Les retards pris par l'économie nationale dans ces domaines sont très importants. Leurs conséquences sont de remettre en cause l'attractivité des investissements étrangers et de créer de multiples viscosités au niveau de la production et des échanges.
16. Rapport CNES relations de travail en contexte d'ajustement structurel, Alger 2000.
17. On a souvent reproché au secteur des hydrocarbures d'être coupé de l'industrie nationale. Ce secteur dégage en effet de faibles externalités qui pourraient permettre aux entreprises nationales d'accroître leurs dimensions de marché et d'accéder à la compétitivité.
18. Djeflat, Abdelkader, 1999, « L'échec de la régulation rentière et les difficultés du modèle néo-libéral », in *L'Algérie : des principes de novembre à l'ajustement structurel*, sous la direction de Abdelkader Djeflat, Série de livres du CODESRIA, Dakar.
19. Ministère des Participations et de la Promotion de l'Investissement, 2002, Bilan des entreprises publiques économiques, communiqué par les Sociétés de gestion et de participation.
20. Ces compressions d'effectifs ont coûté une perte d'emploi de l'ordre de 450000 postes de travail soit 15% de la population occupée tous secteurs confondus
21. ELSENHANS, Hartmunt, 2000, « Echec de l'État rentier : échec du tiers-mondisme français » in *L'Algérie contemporaine. Bilan et solutions pour sortir de la crise*, sous la direction de Gilbert Meynier, Paris, L'Harmattan.

22. Trois niveaux de réflexions ont été mis en évidence pour l'analyse de l'exclusion sociale :
 - la solidarité : rupture d'un lien social ou faillite d'une relation entre l'individu et la société ; n'est pas suffisamment encline à se transformer, malgré de multiples opportunités qui lui sont offertes,
 - la spécialisation : exclusion par l'échange, à cause d'intérêts ou de la discrimination du marché ;
 - le monopole : qui configure une hiérarchie d'exclusion à partir de barrières ou de limitation d'accès aux emplois et aux ressources.
23. Chiffres avancés par le ministère du Commerce, Rapport sur la conjoncture du secteur, novembre 2002.
24. Le discours de la Banque mondiale à propos de l'informel est par quatre étapes :
 - la première reconnaissant le droit aux États de combattre un secteur dissident et réfractaire aux normes fiscale, sociale et juridique,
 - la deuxième acceptant le principe d'une intégration de ce secteur par ses capacités de création d'emploi et subsidiairement de richesse
 - la troisième reconnaissant son statut social par ses qualités et ses capacités entrepreneuriales
 - la quatrième faisant de ce secteur un modèle de comportement pour les pays qui n'ont pas de capacité d'entreprise
25. Une récente étude distingue trois facteurs d'origine :
 - « le monopole des importations par l'État dans une période où le pays est à cours de ressources en devises. Cela entraîne une rigidité de l'offre face à une demande en forte croissance sous l'effet du poids démographique, qui provoque une tension sur les produits importés de première nécessité ;
 - la réduction des ressources en devises, due à la chute du pétrole, s'est répercutée négativement sur les créations d'emplois, ce qui a occasionné un élargissement des rangs des chômeurs ;
 - la dévaluation de la monnaie nationale qui a accompagné la réduction des ressources en devises a eu pour conséquence une inflation galopante des prix des produits importés; ce qui s'est traduit par une diminution du pouvoir d'achat des ménages. Il fallait donc aux ménages augmenter leur revenu en investissant tous les créneaux possibles, qu'ils soient formels ou non, pour tenter de maintenir leur niveau de vie habituel. Source : CENEAP, 2002, Femme et homme en Algérie, Étude nationale sur les genres. Rapport final mars, Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale.
26. La libéralisation des prix et les dévaluations induites par l'ajustement structurel ont modifié de façon remarquable la grille de répartition de même que l'extension d'un capitalisme sauvage a accompagné la doctrine du laisser faire qui a enfanté l'économie et le secteur informels. Avec l'ouverture débridée du commerce extérieur s'est engouffré un nombre important d'opérateurs qui ont pu récupérer une rente considérable par différents procédés plus ou moins orthodoxes.
27. Certains partenaires économiques parmi le patronat jugent l'adhésion à l'OMC prématurée en soulignant le « standard négatif de l'accession » qui entraînera une fragilisation plus grande de l'économie nationale et une vulnérabilité plus grande à l'égard des marchés extérieurs avec l'affaiblissement tarifaire ».
28. Benachenhou, A, 1999, « Ajustement et démocratie économique », in *L'Algérie : des principes de Novembre à l'ajustement structurel*, OPC.

29. Habour, A., déjà cité.
30. Pays à succès (relatif)
Pays à échec (relatif)
Stratégies globales cohérentes, ouvertes, conçues par une institution unique selon une ingénierie globale
Multitude d'institutions de conception de réformes partielles
Calendrier précis et flexible d'exécution des réformes
Inexistence d'engagements précis, de timing ni de modus operandi
Rapidité dans la libéralisation et la privatisation : traitement de choc
Préférence pour le gradualisme.
31. Source : Sid Ahmed, A, 1995, *Un projet pour l'Algérie : éléments pour un réel partenariat euro-méditerranéen*, Paris, Publisud.
32. Le nombre des importateurs est passé de quelques dizaines d'opérateurs en 1994 à plus de 40 000 en 2000.
33. Pour environ 40% des emplois offerts, les cotisations du secteur privé ne représentent qu'environ 8% des recettes de la Sécurité sociale.
34. C'est toute la différence que fait le professeur Sid Ahmed entre l'État développementiste, l'État patrimonial-clientéliste et l'État sultan.

Bibliographie

- Abdelmalki, L., et Mundler, P., 1995, *Économie du développement*, Paris, éd. Hachette.
- Benachenhou, A, 1999, « Ajustement et démocratie économique 175, in *L'Algérie : des principes de novembre à l'Ajustement structurel*, Dakar, CODESRIA.
- Benbitour, A., 1998, *L'Algérie au troisième millénaire : défis et potentialités*. Alger, éditions Marinoor.
- Ceneap, 2002, *Femme et homme en Algérie, étude nationale sur les genres*. Rapport final mars, commission économique et sociale des nations unies pour l'Asie occidentale.
- Djeflat, A., 1999, « L'échec de la régulation rentière et les difficultés du modèle néo-libéral », in *L'Algérie : des principes de novembre à l'ajustement structurel*: sous la direction de Abdelkader Djeflat, Dakar, CODESRIA.
- Djeflat, A.(dir.), 1999, *L'Algérie : des principes de novembre à l'ajustement structurel*, Dakar, CODESRIA.
- Elsenhans, H., 2000, « Echec de l'État rentier : Echec du tiers-mondisme français » in *L'Algérie contemporaine. Bilan et solutions pour sortir de la crise*, sous la direction de Gilbert Meynier, Paris, l'Harmattan.
- Goumeziane, S., 1996, *Le mal algérien : Économie politique d'une transition inachevée*, Paris, l'Harmattan.
- Henni, A.,1991, *Essai sur l'économie parallèle : Cas de l'Algérie*, Alger, Enag.
- Liassine, M.,1998, « Les réformes économiques en Algérie », in *Economies du Maghreb : l'impératif de Barcelone*, sous la direction de A. Sid Ahmed, Paris, CNRS éditions.
- Meynier, G. (dir.), 2000, *L'Algérie contemporaine. Bilan et solutions pour sortir de la crise*, Paris, l'Harmattan.
- Ministère des participations et de la promotion de l'investissement, 2002, « Bilan des entreprises publiques économiques communiqué par les sociétés de gestion et de participation », Algiers.

- Raffinot, M. et Jacquemot, P., 1977, *Le capitalisme d'état algérien*, Paris, Maspero.
- Sid Ahmed, A., 1995, *Un projet par l'Algérie : éléments pour un réel partenariat euro-méditerranéen*, Paris, publisud.
- Sid-Ahmed, A.(dir.), 1998, *Économies du Maghreb : l'impératif de Barcelone*, Paris, CNRS éditions

Documents

- Banque mondiale, 1996, *Rapports sur le développement dans le monde : de l'économie planifiée à l'économie de marché*.
- Banque mondiale, 2003, *Algérie : stratégie de coopération 2003–2006*.
- CENEAP, 2002, « *Femmes et hommes en Algérie* », *Étude nationale sur les genres*. Rapport final. Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale.
- CNES, 1997, *Avis sur la stratégie intégrée de développement économique et social*.
- CNES, 1999, *Effets économiques et sociaux du programme d'ajustement structurel*.
- CNES, 2000, *La réforme du système bancaire : éléments pour un débat social*.
- CNES, 2000, *Les relations de travail en contexte d'ajustement structurel*.
- CNES, s. d., *Rapports de conjoncture*.
- INESG, s. d., *Transition et perspectives*.